



Actualités – Mai 2026

Jours de congé RQTH

À compter du 1er juin 2026, les salariés titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et déclarés à la Direction bénéficieront de **27 jours de congés annuels, contre 25 jours actuellement**. Si vous êtes concerné(e), nous vous invitons à vérifier votre compteur sur Connect RH et à faire mettre à jour votre solde de congés en conséquence.

NAO

Les organisations syndicales ont mis en place un **protocole d'accord sur l'organisation de la NAO**. Nous pensons qu'un cadre bien défini est nécessaire pour créer les conditions d'une **négociation loyale, comme l'exige la loi**. SCC affiche de **bons résultats** — ceux-ci ne seraient pas possibles sans **l'implication quotidienne de chacun d'entre nous**. Une redistribution juste et transparente n'est pas une faveur, c'est une **reconnaissance due**.

Indemnités kilométriques vélo

Dans le cadre de la dernière NAO et à l'initiative de l'UNSA, nous avons obtenu la **mise en place des indemnités kilométriques vélo**. L'IKV est accessible à tout salarié qui se rend sur son lieu de travail habituel en vélo et **ne dispose pas d'un Pass Navigo, d'une voiture de fonction, ni d'un remboursement de parking professionnel**. La déclaration se fait dans l'**outil Concur, note de frais**, à raison d'une seule note par mois. Le **montant forfaitaire quotidien est de 2,04 € et rétroactif au 1^{er} janvier 2026**. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Plan de commissionnement

Pour la plupart, **les objectifs et plans de commissionnement n'ont pas été distribués à ce jour**. Une fois de plus, la direction n'est pas au rendez-vous et ce sont les salariés qui en subissent directement les conséquences. Nous mesurons l'impact que cette situation peut avoir sur l'activité ainsi que sur les conditions de travail de chacun. **L'UNSA a alerté la Direction** lors de la réunion du CSE et a demandé que les mesures nécessaires soient prises dans les **plus brefs délais**. Nous avons également porté à leur attention les problématiques liées aux **comptes retirés du jour au lendemain**, entraînant pour certains une **perte de rémunération**. Pour toute question ou complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

QUELLES SONT NOS REVENDECTIONS ?

- › Amélioration des conditions de travail
- › De vraies NAO
- › Réduction des écarts de salaires

SCANNEZ CE QR CODE POUR REJOINDRE L'UNSA



QUI SONT VOS REPRESENTANTS UNSA ?

- › France ROCHETAUX
frochetaux@fr.scc.com
06 27 70 54 86
- › Emmanuel VALEMBOIS
evalembois@fr.scc.com
06 80 57 18 93
- › Félix RIPERT
fripert@fr.scc.com
06 99 05 99 26
- › Nathalie LABADIE
nlabadie@fr.scc.com
01 41 91 61 18
- › Eric SYLVANIELO
esyvanielo@fr.scc.com
06 64 08 99 25
- › David EDINVAL
dedinval@fr.scc.com
07 63 64 17 74
- › Mohamed GHALEM
mgghalem@fr.scc.com
06 99 19 03 77



REJOIGNEZ L'UNSA

Pour être informé, accompagné et représenté efficacement.

VOTRE CONTACT UNSA SCC

- ✉ scc.unsa@unsa.org
- ☎ France ROCHETAUX
06 27 70 54 86



Ensemble,
faisons avancer
nos droits,
nos conditions
de travail et
notre avenir !

